



DREAL FC, service BEP  
Dpt Connaissance, Biodiversité, Natura 2000  
DORBANI Bruno  
17E rue Alain Savary  
25005 Besançon cedex

SPECIES, Frédéric JUSSYK  
21 Av de la Vaite  
F25000 BESANCON  
Tél : 03 81 47 13 31  
Portable : 06 17 77 62 79  
Email : fjussyk.species@gmail.com

**Objet : demande de dérogation concernant la capture temporaire d'espèces protégées**

Bonjour,

Nous souhaitons réaliser une demande de dérogation concernant la capture temporaire d'espèces protégées, à cet effet nous joignons à ce courrier le cerfa N° 13616\*01 dûment complété.

Cette demande concerne une étude pour l'évaluation du fonctionnement d'un dispositif de franchissement (9 tunnels) pour la petite faune (suivis des amphibiens principalement) entre Geneuille et Moncley (RD14) dans le Doubs sur deux périodes :

- février – avril 2016 durant la migration de printemps,
- octobre 2016 durant la migration d'automne.

Le suivi a lieu au droit des ouvrages, les individus en migration empruntant les ouvrages sont identifiés (quelques secondes) et relâchés immédiatement. Quatre ouvrages sur neufs sont équipés d'une trappe- piège, les individus piégés dans les trappes sont identifiés et relâchés immédiatement.

Dans l'attente de l'évaluation de la demande, je vous serais reconnaissant de bien vouloir d'accuser réception de ce courrier.

Cordialement

A Besançon, le 10/12/2015

Frédéric JUSSYK



N° 13616\*01

**DEMANDE DE DEROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT**  
 **LA DESTRUCTION**  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE**  
**DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

**A. VOTRE IDENTITE**

Dénomination: Département du Doubs  
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Frédéric JUSSYK bureau d'études Species pour le compte du CG 25 Christian Bulle  
Adresse : 21 av de la Vaite  
Commune : Besançon  
Code postal : 25000  
Nature des activités : expertises faune et flore  
Qualification : Ingénieur écologue, herpétologue depuis plus de 20 ans

**B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Salamandra salamandra</i> Salamandre tachetée		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B2 <i>Ichthyosaura alpestris</i> Triton alpestre		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B3 <i>Lissotriton helveticus</i> Triton palmé		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B4 <i>Triturus cristatus</i> Triton crêté		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B5 <i>Bufo bufo</i> Crapaud commun		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B6 <i>Hyla arborea</i> Rainette verte		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B7 <i>Rana temporaria</i> Grenouille rousse		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B8 <i>Rana dalmatina</i> Grenouille agile		Présence potentielle de juvéniles et adultes
B9 <i>Pelophylax sp.</i> Groupe des grenouilles vertes		Présence potentielle de juvéniles et adultes

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : évaluation du fonctionnement d'un dispositif de franchissement (9 tunnels) pour la petite faune (suivis des amphibiens principalement) entre Geneuille et Moncley (RD14) sur 2 périodes : février –avril 2016 durant la migration de printemps et octobre 2016 durant la migration d'automne. Le suivi a lieu au droit des ouvrages, les individus en migration empruntant les ouvrages sont identifiés (quelques secondes) et relâchés immédiatement. 4 ouvrages sur 9 sont équipés d'une trappe- piège, les individus piégés dans les trappes sont identifiés et relâchés immédiatement.

**D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION**

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT**

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés :  
 Capture temporaire  avec relâcher immédiat  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle  Capture au filet   
 Capture avec épuisette  Pièges  Préciser :  
 Autres moyens de capture  Préciser : Capture avec épuisette, relâche immédiate sur place

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : éclairage à la lampe torche classique du passage amphibiens pour identification des espèces en migration

Utilisation d'émissions sonores  Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

**D2. DESTRUCTION\***

Destruction des nids  Préciser : ...  
 Destruction des œufs  Préciser : ...  
 Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser :  
 Par pièges létaux  Préciser :  
 Par capture et euthanasie  Préciser :  
 Par armes de chasse  Préciser :  
 Autres moyens de destruction  Préciser : ...

Suite sur papier libre

**D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE\***

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser :  
 Utilisation d'animaux domestiques  Préciser :  
 Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
 Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
 Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser :  
 Utilisation d'armes de tir  Préciser :  
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser :

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : Frédéric Jussyk ingénieur écologue, DESS "Sciences de l'Environnement ; Emma Albrecht : Licence d'écologie à Besançon, Master Gestion des écosystèmes anthropisés  
 Formation continue en biologie animale  Préciser : Cf. plaquette  
 Autre formation.....  Préciser : Cf. plaquette

**F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION**

Préciser la période : relevés sur 2 périodes : février –avril 2016 durant la migration de printemps et octobre 2016 durant la migration d'automne

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION**

Régions administratives : Franche-Comté  
Départements : Doubs (25)  
Cantons :  
Commune : Moncley, Geneuille

**H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE**

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires .....   
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace .....   
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

**I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Evaluation du fonctionnement des passages et proposition d'amélioration du dispositif si nécessaire.

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Besançon, le 10/12/2015

Signature : 